

////// rue de la
RÉPUBLIQUE
la
métamorphose



Dans cette 9ème édition de la newsletter, vous en apprendrez plus sur « l'homme-chantier » qui officie depuis début octobre aux abords du chantier de surface. Et, bonne nouvelle ! Les travaux ont pris une légère avance sur le calendrier prévu.

Pour plus de détails, rendez-vous sur la page spéciale « [Rue de la République](#) » de notre site Internet.

Bonne lecture !

Newsletter #9

**Le service grands projets de la
Ville de Genas vous informe**

Rue de la République : les travaux avancent... vite !

Portrait de "l'homme-chantier" des travaux de surface

C'est le nouveau visage que vous croisez près du chantier : celui de Jacques Navon, "homme-chantier" pour les travaux de surface. Cette fois-ci, ce Genassien, auparavant chargé d'affaires durant 30 ans chez GDF-Suez, apprécie d'être "à la fois au cœur de l'action, des travaux, et au contact direct du public, de riverains et commerçants". Guider, rassurer, comprendre les contraintes, trouver des adaptations dans la vie du chantier pour que cette période se déroule au mieux pour tous. Voilà sa vision de cette

mission. « *Un rôle de médiateur* » résume-t-il, "qui veille notamment à la sécurité, pour le bien de tous, chacun doit respecter des règles simples : rouler lentement près du chantier, et bien emprunter les cheminements piétons fléchés ! ". En cas de question, de difficulté d'accès... vous le trouverez sur place avec son casque blanc et son gilet vert.



Travaux de réseaux : dépose d'un ancien branchement contenant de l'amiante

Un ancien branchement, soit seulement quelques mètres de canalisation, contient de l'amiante et doit donc être supprimé. Le temps d'aboutir la procédure administrative, il a naturellement été recouvert. Il sera déposé vendredi 26 octobre par une entreprise spécialisée, avec toutes les précautions requises. Pas d'inquiétude, donc, si vous voyez du personnel vêtu de combinaisons, gants et masques, c'est la procédure habituelle pour ce type d'opération. Un dispositif de protection résistant et étanche, ainsi qu'un balisage de la zone, seront mis en place pour protéger le public et l'environnement. Les déchets seront conditionnés selon des méthodes et avec des outils adaptés, avant d'être transportés dans une décharge spécialisée, qui les détruira conformément à la réglementation.

Les chantiers de la phase 4 prennent de l'avance !

Les deux chantiers menés en parallèle, avancent plus vite que prévu :

- la phase 4 des travaux de réseaux (à hauteur des n°39 et 58 jusqu'au n°41) débutera jeudi 25 octobre au lieu de lundi 29.
- la phase 4 des travaux de surface (entre les n°14 et 40) débutera lundi 29 octobre, au lieu du 14 novembre.

Le sens unique de circulation reste maintenu, mais on ne roulera plus sur le même côté de la chaussée ! L'ensemble des pas-de-porte demeure accessible à pied, et des stationnements sont, bien entendu, disponibles.



Croisement Danton-Hugo- République : prudence redoublée le 29 et 30 octobre

Durant deux jours, des sondages sur le réseau d'eau potable seront réalisés au carrefour de ces trois rues. Une nécessité pour le raccordement des nouveaux tuyaux au réseau existant. La circulation sera donc perturbée et le secteur à éviter

pendant ces 2 jours d'intervention. Nous vous remercions pour votre compréhension et pour la prudence qui sera doublement de mise.

Pour tout renseignement : 06 21 60 23 79
Nous contacter ou s'inscrire à la newsletter : grands.projets@ville-genas.fr

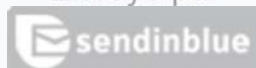
© 2018 - Mairie de Genas - Place du Général de Gaulle - 69740 Genas
Directeur de publication : Daniel VALÉRO
Crédit photo et illustrations : service grands projets

EXPOSITION <i>19 rue de la République</i> <i>à partir du 6 juillet</i>	INFORMATIONS <i>www.genas.fr</i> <i>06 21 60 23 79</i>		LA VILLE genas nature
---	---	--	---

La Ville de Genas met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'envoi périodique d'une lettre d'informations sur les travaux de la rue de la République.
Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Pour toute demande, adressez-nous un message en cliquant sur "S'inscrire / Nous contacter". Vous pouvez également vous désinscrire en cliquant simplement sur le lien prévu à cet effet, au bas de chaque lettre.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



[Voir la version en ligne](#)